

LA PEPINIERE SYNTHÈSE D'APPRENTISSAGE

Sommaire exécutif

Cette synthèse d'apprentissage du programme La Pépinière résume les résultats et conclusions tirées d'une série d'études primaires et secondaires que nous avons effectuées **sur l'autonomisation économique et sociale des adolescentes et jeunes femmes (AJF) à Kinshasa**. Elle rassemble également les données probantes des approches et programmes prometteurs pour faciliter l'autonomisation des AJF dans les contextes urbains comme Kinshasa, bien que ces données restent assez limitées. Ce rapport vise à déterminer les priorités et décisions de DFID RDC et ses partenaires à propos des politiques et programmes destinés aux adolescentes et jeunes filles, ainsi que celles de toutes les organisations qui travaillent auprès des AJF à Kinshasa et en RDC.

La situation économique des adolescentes et jeunes femmes (AJF) à Kinshasa

De nombreuses données suggèrent que **la situation socio-économique des adolescentes et jeunes femmes (AJF) est meilleure à Kinshasa que dans le reste de la RDC**. Elles vivent dans les ménages moins pauvres, sont plus scolarisées, se marient et mettent des enfants au monde plus tard au cours de leur vie. Cependant, il y a de grandes différences entre les communes riches et pauvres à Kinshasa et entre les AJF de divers milieux et de situations familiales différentes. Nos recherches montrent que **les conditions de vie sont particulièrement difficiles et précaires pour certaines catégories de AJF vulnérables** comme les orphelines, les AJF sans soutien de famille, celles qui vivent avec un beau parent, les filles-mères, les AJF LGBT+ et celles qui se trouvent en situation de handicap.

Il y a aussi **des écarts entre les AJF et les Adolescents et jeunes hommes (AJH) à Kinshasa**. Par exemple, bien que le niveau d'instruction des AJH et AJF (âgés de 13 à 24 ans) soit comparable au niveau primaire et secondaire, **moins de AJF que de AJH terminent leurs études universitaires**. Plusieurs AJF commencent plus tôt que les AJH à mener des activités génératrices de revenus (AGR) à côté de leurs études.¹ Comparativement aux AJH, **les AJF sont plus souvent entrepreneurs autonomes se livrant au petit commerce dans des domaines traditionnellement considérés comme « féminins »** : les *malewa* (petits restaurants), la vente de nourriture et la vente de produits de beauté ou pour cheveux.² Mais **à partir de l'âge de 15 ans, les AJF gagnent en moyenne moins que les AJH**. Ceci semble s'expliquer par leur accès plus limité à des activités lucratives que chez les AJH, par l'insécurité qui leur posent plus de risques **et par le fardeau du travail domestique** qui se traduit par moins d'heures consacrées à des activités rémunératrices.

Les AJF à Kinshasa dépendent moins souvent exclusivement d'elles-mêmes que les AJH. Nos recherches montrent que **le taux d'indépendance financière³ est généralement plus élevé chez les AJH que chez les AJF**, et que cette tendance s'accroît de 19 à 24 ans. **La plupart des AJF sont prises en charge par leur famille**. Leurs parents paient souvent leurs frais scolaires, et quelques-uns leur fournissent même un capital de départ pour se lancer dans une activité économique. Quelques AJF reçoivent de l'aide financière de plusieurs personnes à la fois – y compris de leurs copains et maris.⁴ Les principales sources de crédits pour les AGR sont les membres de la famille et la plupart des AJF ont du mal à accéder aux sources officielles de crédit.

La situation sociale des adolescentes et jeunes femmes (AJF) à Kinshasa

Le **processus de socialisation des filles et jeunes femmes en RDC est très sexué**. L'apprentissage de leur rôle de femme commence dès l'enfance par les corvées ménagères, l'aide aux membres de la famille et l'instruction de la manière de se tenir. **Un moment clé dans le parcours d'une fille est l'apparition des règles** qui signent la fin d'une certaine liberté et le passage à la « maturité ». À partir de ce moment, les AJF sont davantage surveillées et sous le contrôle de leur famille – par exemple pour les sorties et la

¹ McLean et coll. (2016), Hermann et coll. (2016)

² Hermann et coll. (2016)

³ Un AJH ou une AJF a été considéré comme étant partiellement ou totalement indépendant financièrement quand la somme des apports de tierces personnes et de proches est strictement inférieure à ses propres revenus, générés par son activité professionnelle ou extra-scolaire. Voir Lwambo et coll. (2017).

⁴ McLean et coll. (2016), Hermann et coll. (2016)

fréquentation. L'arrivée de la puberté implique une rigidification des rôles hommes-femmes et une maturité sans transition pour la majorité des AJF à Kinshasa. La plupart des parents ou tuteurs attendent alors d'elles, tout d'un coup, qu'elles se tiennent éloignées des garçons, prennent des responsabilités, assument leurs propres besoins grâce à des activités génératrices de revenus et tentent de correspondre au rôle social de jeune femme congolaise.

La pression exercée sur les adolescentes et jeunes femmes dès la puberté, de leur part ou de la part de la société, est forte et parfois contradictoire. De nombreuses AJF s'inquiètent de leur réputation et veulent être bien vues de la société. **Elles ont tendance à être classées en deux catégories : « fille bien » ou « mauvaise fille ».** Selon les normes sociales acceptées, les « filles bien » sont polies, respectueuses, sérieuses et soumises à leur famille et aux membres de la communauté. Elles s'habillent de manière décente (conservatrice) et s'occupent utilement en étudiant, en travaillant (« travail décent ») ou en priant. Elles suivent les conseils des parents, ne traînent pas avec leurs pairs qui pourraient avoir une « Influence négative », ne fréquentent pas les garçons et n'ont pas de relations sexuelles avant le mariage.

Si une jeune fille commet une erreur, elle peut se faire très rapidement une mauvaise réputation. C'est parfois simplement dû à un choix de vêtements moulants ou au fait qu'elle soit vue avec un garçon ou tout simplement qu'elle dise ce qu'elle pense. Les « mauvaises filles » sont souvent décrites comme impolies, irrespectueuses et légères. On présume qu'une « mauvaise fille » a des relations sexuelles rémunérées avec de nombreux hommes, que ce soit vrai ou pas, qu'elle perd son temps et se montre « inutile ». **La responsabilité de (ne pas) être à la hauteur de ces attentes est mise quasi exclusivement sur l'AJF, son caractère et sa manière de se comporter.** Comme la difficile situation structurelle et sociale à laquelle elles font face est rarement prise en compte, l'écart entre les attentes et la réalité est abyssal.

La sexualité et la fécondité d'une AJF font l'objet d'un contrôle et d'un encadrement très strict dans la société congolaise - après la puberté, le monde devient plein de dangers : grossesse, garçons, VIH, viol, infections sexuellement transmises (IST). Les AJF commencent à recevoir des propositions et à sentir les pressions des hommes pour avoir des rapports sexuels. D'après nos données, **seules 53 % des AJF** (contre 87 % des AJH) **disent avoir librement consenti à leur premier rapport sexuel.**

Craignant différentes formes de repréailles pour avoir transgressé ces normes sociales, la plupart des AJF dissimulent toute relation amoureuse et sexuelle avant le mariage à leur famille et à leur communauté. Mais nos recherches ont trouvé tout un éventail de relations amoureuses et sexuelles entre les AJF et les hommes à Kinshasa, la plupart comprenant un élément de transaction ou d'échange.⁵ **Malgré les normes sociales, certaines AJF conjuguent de multiples relations transactionnelles,** chaque partenaire comblant un besoin particulier, un phénomène décrit par l'expression « chic-choc-chèque »⁶ ou SOPEKA.⁷ Cette pratique leur rapporte des bénéfices comme l'amour, l'argent et les biens, mais implique aussi des risques pour la santé et la réputation.

Le processus menant au mariage, comprenant le versement de la dot, fait du mariage une sorte de transaction. Si la dot est en effet vue comme un paiement nécessaire pour légitimer une union et honorer l'AJF, elle s'accompagne d'une certaine attente quant à la fertilité de l'épouse et exerce sur elle une pression pour avoir des enfants. Une fois mariée, **la capacité des AJF à décider de la façon dont leur mariage se déroulera est limitée par les normes sociales** qui définissent le mari comme « chef de famille » et veulent que les AJF se montrent soumises, respectueuses et sérieuses.

Les AJF sont relativement nombreuses à subir des violences, surtout physiques, mais aussi émotionnelles et sexuelles. Les taux de violence sont très élevés dans les relations intimes et il existe **une tolérance très élevée parmi les AJF et les AJH vis-à-vis de la violence dans le mariage.**

La plupart des AJF font face à un grand défi : un capital social limité. Elles subissent une surveillance et des critiques souvent fortes de la part de leur famille, de la communauté et surtout des autres AJF et

⁵ Comme l'ont montré d'autres études sur divers contextes urbains en Afrique (Hunter 2002, Stoebenau et coll. 2016).

⁶ L'expression « chic-choc-chèque » fait référence aux partenaires multiples : « Choc » représente l'amour dans sa virilité et peut souvent être le copain régulier ; il y a aussi un amant plus vieux qui fournit le chèque ; tandis que « chic » représente un troisième amant qui est beau et bien habillé et est un partenaire privilégié pour sortir danser et être vu avec elle. (Mwapu et coll., 2016, Hermann et coll. 2016).

⁷ SOPEKA (du lingala Sombela nga, Pesa nga, Kabela nga). Identifie les « copains » différents ; SO=acheter ; PE=donner ; KA=offrir

femmes. Elles passent le plus clair de leur temps avec leur famille ou - pour plusieurs AJF qui y sont accueillies - à l'église, à la chorale, dans des groupes de prière ou des groupes paroissiaux de jeunes. Mais à part cette participation forte des AJF aux associations religieuses, nos études qualitatives ont identifié **un manque d'espaces sociaux « sûrs » où elles peuvent développer leur capital social.**

Les perspectives, besoins et priorités exprimés par les AJF autour de leur autonomisation

L'interprétation du mot « autonomisation » - qui ne se traduit pas facilement en Lingala - revêt plusieurs facettes pour les AJF de Kinshasa. La majorité des AJF consultées pendant nos recherches ont cité les caractéristiques suivantes d'une « femme autonome » : elle a une autonomie économique et peut s'occuper d'elle-même et des autres sans dépendre d'un homme, elle est intégrée à la société et reconnue par les autres comme une femme honorée, capable et « utile », et enfin, elle possède une bonne estime de soi.

Pendant notre enquête quantitative, nous avons évalué les perceptions de soi des AJF. Nous avons trouvé **qu'en termes de compétences et d'efficacité personnelle, les AJF de toutes tranches d'âge s'évaluent de façon égale ou parfois plus positivement que les AJH.** Quant à la confiance en soi, à l'efficacité personnelle (se croire capable de changer son environnement) et au locus interne (le fait de compter sur soi pour réaliser les changements souhaités dans sa vie), les données suggèrent que **ces mesures de confiance en soi se développent de façon presque uniforme chez les AJF et les AJH jusqu'à l'âge de 18 ans, mais qu'au-delà de cet âge, l'indicateur monte chez les AJH et stagne chez les AJF.** Nos données qualitatives suggèrent que ces différences peuvent être liées à l'arrêt des études et au mariage, souvent plus tôt chez les AJF que chez les AJH. À force de ne plus acquérir de nouvelles compétences et d'anticiper que leur mariage va leur imposer des restrictions, l'estime de soi des jeunes femmes stagne.

Pour ce qui est des aspirations, ce qui semble remarquable, étant donné leur environnement structurel et social très difficile, c'est **le niveau d'ambition pour l'avenir exprimé par les AJF interviewées, surtout les plus jeunes.** Elles nous ont fait part de leurs ambitions professionnelles élevées et de leurs aspirations d'obtenir le **respect, la reconnaissance et l'appréciation des autres.**

Cependant, malgré leur respect pour ces « femmes modèles », leur confiance en soi et leurs ambitions, **la plupart des AJF ont des opinions conservatrices concernant le genre.** La majorité est d'accord avec les propositions suivantes : « une femme doit être soumise et obéir à son mari, même si elle n'est pas d'accord », « il est acceptable pour un homme de frapper sa femme si elle a été désobéissante », « l'homme ou le mari doit être le chef de ménage » et « le mari doit contrôler les sorties de sa femme ».

L'autonomisation des AJF dans les milieux urbains en RDC

Comme souligné par d'autres études,⁸ les milieux urbains présentent des opportunités et des risques spécifiques pour les filles et les femmes et leur autonomisation. À Kinshasa, nos recherches montrent qu'en comparaison avec les zones rurales, **ce contexte présente les opportunités suivantes pour améliorer la situation des AJF :**

- Il y a **plus d'accès à la scolarisation** que dans les zones rurales. Avec la disponibilité des écoles à Kinshasa, il est possible de réintégrer les AJF qui en sont exclues à cause de leur situation personnelle.
- Il y a **plus d'accès aux services de santé,** mais il faut faire tomber les barrières d'accès aux informations et services de SSR pour les jeunes et affronter le problème croissant des grossesses précoces.
- Il y a plus **d'opportunités dans le secteur informel (petit commerce, petits services) pour les AJF** de développer des activités économiques **et de gagner un revenu.** Il y a aussi des mécanismes de crédit et d'épargne, bien qu'ils ne soient pas toujours bien adaptés aux besoins des AJF.
- Malgré le manque d'emplois dans le secteur formel, **il y a un potentiel pour créer de nouvelles entreprises, de nouveaux secteurs et produits, et créer des emplois pour les jeunes** – mais il faut des investissements pour ce faire.

Cependant, le contexte urbain de Kinshasa comporte également des risques spécifiques pour les AJF :

⁸ Voir Chant, S., Martina Klett-Davies et Jordana Ramalho (2017), Brouder et Sweetman (2015)

- Dans certains quartiers, surtout les quartiers non planifiés, **il y a souvent un manque d'infrastructure** (manque d'accès à l'eau, mauvaise hygiène, transport public très limité, coupures de courant), ce qui a des implications pour l'emploi du temps, la santé, la mobilité et la sécurité personnelle des AJF.
- Il y a **des risques plus élevés qu'ailleurs d'exploitation et de violence** – par exemple le harcèlement et la violence sexuelle.
- Étant donné les normes très strictes entourant le comportement des AJF, **l'isolement sociale et la pauvreté sont de grands risques** pour les AJF vulnérables (issues de familles démunies, sans soutien de famille, orphelines, filles-mères, AJF en situation de handicap, AJF LGBT+)

Les facteurs qui facilitent l'autonomisation économique des AJF

Les conclusions ci-dessous sont tirées de nos recherches quantitatives et qualitatives, y compris des analyses réalisées au moyen d'un indice d'autonomisation économique des jeunes et adolescents (IAEJA) que nous avons développé sur la base de notre enquête quantitative.

1. **Un bon niveau de scolarisation** : Nos recherches montrent clairement que la scolarisation est un facteur clé dans le processus d'autonomisation économique et sociale des AJF. Le facteur le plus important est le niveau de scolarisation et les AJF qui ont fait des études supérieures sont les plus autonomes.
2. **Un revenu pour soi** : Le facteur corrélé plus fortement avec l'autonomisation économique des AJF est l'accès à un travail (le plus souvent un petit commerce) qui rapporte des bénéfices.⁹ Il est à noter que toutes les « femmes modèles » considérées par leurs paires dans notre étude comme étant autonomes s'étaient consacrées au petit commerce dès leur jeune âge, en même temps que leurs études.
3. **L'accès au crédit et à l'épargne** : Nos recherches montrent qu'un capital de départ – ainsi que des injections de fonds ultérieures - est très important pour débiter et développer une activité génératrice de revenus.¹⁰ La source principale de crédit est les membres de la famille, mais la majorité des femmes considérées par leurs paires comme étant autonomes étaient membres de groupes de *ristournes* ou *tontines* (et il est difficile pour les AJF d'y accéder). Nos recherches montrent également que l'épargne est importante pour faire face aux imprévus, payer les frais scolaires et résister à la pression des proches qui demandent souvent de l'argent. Toutes les « femmes modèles » interviewées dans notre étude épargnaient, mais dans nos mini projets pilotes, ce n'était qu'une minorité des AJF qui réussissaient à épargner suffisamment pour investir plus de capital dans leur activité économique et la rendre plus rentable.
4. **Le soutien financier et moral de la famille** : En plus du soutien financier de la famille,¹¹ l'autre soutien majeur fourni souvent par une mère, une sœur ou parfois une tante, est le processus de « socialisation » de l'AJF dans une activité économique souvent dès son jeune âge (par exemple, comment vendre ou fournir un service, la relier aux clients et aux fournisseurs).¹² La plupart des « femmes modèles autonomes » interviewées provenaient d'une famille dont les membres avaient acquis un bon capital économique et social, ce qui leur permettait de soutenir l'AJF.
5. **L'estime de soi et la confiance en soi** : Nos études qualitatives soulignent l'importance cruciale du niveau d'estime de soi et des aspirations d'une AJF en tant que facteurs clés de son autonomisation. Les témoignages révèlent plusieurs histoires des AJF qui ont réussi à surpasser les adversités pour améliorer leur situation et l'importance de leur pouvoir intérieur et de leur estime de soi pour mener à bien ce voyage.
6. **Les « femmes modèles » et les réseaux sociaux** : Les AJF qui sont membres actifs de groupes sociaux (principalement l'église, mais aussi des groupes de jeunes) ont un niveau plus élevé d'autonomisation économique. Ces réseaux sociaux sont importants pour accroître l'estime de soi d'une AJF et son accès à l'information, et pour faciliter ses activités économiques. Ces études - ainsi que l'étude des médias et

⁹ Zanuso et coll. (2017)

¹⁰ Hermann et coll. 2016

¹¹ Notons aussi que le crédit est souvent en grande partie accordé par la famille dans l'espoir que l'AJF génère des revenus et contribue aux dépenses du ménage.

¹² Hermann et coll. (2016)

du paysage médiatique - soulignent également l'importance de ces « femmes modèles » positives dans la vie des AJF.

Les facteurs qui nuisent à l'autonomisation économique des AJF

1. **Les attitudes et les normes sexo-spécifiques** : Nos recherches montrent que les AJF ayant des attitudes positives sur l'égalité des sexes et les AJF dont les mères ont des attitudes égalitaires ont atteint un niveau plus élevé d'autonomisation économique que les autres. En même temps, nous constatons que les attentes élevées et les perceptions négatives des AJF signifiaient que leurs capacités et leur potentiel ne sont souvent pas reconnus par les autres et que cela agit comme un frein à leur autonomisation.
2. **La violence faite aux AJF** : Nos recherches montrent que les AJF ayant subi des violences sexuelles ont un niveau inférieur d'autonomisation économique que celles qui n'en ont pas subi. Les témoignages révèlent aussi que la peur de la violence perpétrée les maris, les copains et d'autres membres de la famille et de la communauté a un impact sur le bien-être de l'AJF et sa capacité de faire ses études, ses devoirs ou son travail. Enfin, il y a des risques spécifiques de harcèlement sexuel et physique liée à certaines formes de travail (p. ex., vente dans la rue) qui peuvent empêcher les AJF de progresser.
3. **La maladie et les frais médicaux** : Nos recherches qualitatives ainsi que les expériences menées avec les filles chercheuses montrent clairement la fragilité économique des AJF. Les imprévus peuvent vite épuiser les petits bénéfices qu'elles arrivent à créer de leurs activités économiques. Parmi les imprévus qui coûtent très cher sont les frais de soins de santé pour elle-même ou un membre de sa famille.

Les facteurs dont l'impact est moins clair

1. **La répartition sexuée des rôles et le travail domestique** : Notre étude quantitative montre que la plus grande charge de travail domestique assumée par les AJF ne semble pas avoir d'effet observable sur leurs niveaux d'autonomisation économique. Ceci ne correspond pas aux données internationales qui ont documenté la relation « forte mais inverse » du temps considérable passé par les AJF à effectuer des tâches domestiques et à prodiguer des soins non rémunérés avec leur autonomisation économique.¹³
2. **Le mariage** : Pour plusieurs AJF interviewées, le mariage était considéré comme un ingrédient nécessaire pour devenir une femme honorée et respectée par la société. Cependant, tandis que certaines AJF célibataires pensaient que leur futur mari pourrait les aider dans leurs activités économiques, beaucoup craignaient qu'il puisse restreindre leur autonomisation. Nos données montrent clairement qu'il y a une diminution dans les indicateurs des perceptions de soi pour les AJF plus âgées (19-21 ans et 22-24 ans).¹⁴ Cela est sans doute dû au mariage ou aux pressions que les AJF commencent à sentir à cet âge à propos du mariage. Nos recherches montrent que pour la plupart des AJF mariées, le mariage impose des contraintes importantes en ce qui concerne leur emploi du temps, leur pouvoir décisionnel et leur mobilité. À cet égard, il est frappant de constater qu'aucune des 23 jeunes « femmes modèles autonomes » interrogées n'était mariée.
3. **Les relations intimes et la maternité** : De nombreuses AJF interrogées ont déclaré que les relations sexuelles avant le mariage pouvaient constituer un risque majeur pour l'autonomisation des filles, car cela pouvait conduire à une grossesse précoce - qui à son tour entraîne une stigmatisation sociale, l'abandon scolaire et une lutte quotidienne pour l'AJF de subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant. Ailleurs dans le monde, les données abondent sur les effets négatifs des grossesses précoces sur l'éducation, la santé et l'autonomisation d'une fille. Cependant, nos recherches montrent que bien que les grossesses précoces nuisent à l'autonomisation, ce n'est pas toujours un fait avéré et il ne faut pas en déduire ou sous-estimer les capacités des filles-mères.
4. **Le sexe transactionnel** : Les données montrent aussi que le sexe transactionnel n'est pas simplement un cas d'exploitation des AJF, mais que quelquefois les AJF exercent un certain pouvoir d'agir au sein de ces relations, malgré une situation d'inégalité structurelle et certains risques et impacts négatifs.

¹³ Voir Chopra (2015), dans Jacobsen et coll. (2015)

¹⁴ Zanuso et coll. (2017)

Notre étude quantitative a révélé un lien clair entre le nombre de partenaires et l'autonomie – suggérant que le sexe transactionnel a clairement un lien avec l'autonomie des AJF.¹⁵

5. **Le pouvoir décisionnel des AJF** : Les données quantitatives et qualitatives montrent que les AJH ont plus de pouvoir décisionnel que les AJF dans plusieurs domaines, notamment les décisions de dépenses des ménages et leur liberté de mouvement. Cependant, les régressions effectuées sur les données de notre enquête quantitative n'établissent pas de lien étroit entre le pouvoir décisionnel et l'autonomisation économique. Nos autres recherches quantitatives suggèrent pourtant que bien des AJF qui se marient ne développent jamais réellement de pouvoir décisionnel significatif au sein du ménage, car elles passent de l'autorité masculine de leur père à l'autorité masculine de leur mari.

Notre conceptualisation de l'autonomisation économique et sociale des AJF en RDC

Au début de notre programme, l'équipe La Pépinière a proposé la **définition suivante de l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes (AJF)** :

« Une adolescente ou jeune femme (AJF) (âgée de 16 à 24 ans) est autonomisée économiquement quand elle a le pouvoir de prendre et d'agir sur les décisions économiques à niveau individuel ou collectif ; quand elle détient les ressources, les compétences et les capacités pour réussir et avancer économiquement ; et quand l'environnement autour d'elle facilite et soutient son avancement »

Sur la base de données internationales, ainsi que nos recherches à Kinshasa, il est clair **que l'autonomisation économique et l'autonomisation sociale sont très liées et qu'il est difficile de les dissocier**. Nous proposons donc qu'il soit préférable de conceptualiser un processus d'autonomisation (« empowerment ») général et un spectre entre les domaines économique et social, plutôt que des domaines distincts. Nous avons développé une théorie de changement dans ce rapport à partir de cette conceptualisation.

Les recherches indiquent aussi **que l'autonomisation est un processus qui procède étape par étape, au fur et à mesure qu'une adolescente grandit**. On peut la conceptualiser comme une sorte de voyage à travers le « cycle de vie » d'une AJF où il y a des possibilités d'intervenir pour soutenir l'AJF et l'aider à affronter les obstacles. La littérature globale conclut qu'il faut mettre en place des « blocs » ou « piliers » pour les adolescentes à partir de 10, 11 ou 12 ans afin de bâtir son capital humain et son capital social pour l'avenir. Ensuite, les AJF plus âgées (16 à 24 ans) ont besoin de capital financier et physique pour les aider à bâtir leurs ressources, à participer à la prise de décision économique et à avancer économiquement.

Nos recherches à Kinshasa confirment cette approche globale, mais montrent aussi que :

- **Le « voyage » vers l'autonomisation n'est pas linéaire et dépend de la situation de chaque AJF** – son âge, mais aussi sa situation de famille, son statut socio-économique, ses capacités personnelles et son environnement. Par exemple, la situation et les besoins des AJF issues de familles démunies, des AJF sans soutien familles, des filles-mères, des AJF LGBT+, et des AJF en situation de handicap sont souvent très différents. **Il faut donc bien comprendre la situation spécifique d'une AJF pour bien jauger de son point de départ et déterminer comment et quand intervenir.**
- **À partir de 18 ou 19 ans, la plupart des AJF scolarisées terminent leurs études et commencent à chercher du travail ou à développer une AGR, et quelques-unes commencent à penser au mariage. Autour de cet âge, la perception de soi des AJF change radicalement : leur estime de soi et leurs aspirations déclinent, tout comme leur niveau d'autonomisation.** Les interventions doivent répondre à cette réalité.
- **Quand les AJF se marient, bien qu'elles obtiennent ainsi un certain statut social de femme mariée, elles vivent souvent avec des contraintes sévères pour son autonomisation** - par exemple un grand fardeau de travaux domestiques et de soins aux enfants et aux autres membres de la famille, des restrictions sur leur liberté, leur mobilité et leur possibilité de gagner un revenu par elles-mêmes. Elles peuvent aussi subir des violences émotionnelles, physiques et sexuelles perpétrées par leur mari. Alors, en plus des interventions visant à soutenir économiquement et socialement les AJF, **il en faut d'autres**

¹⁵ Zanuso et coll. (2017)

qui concernent leur mari, pour les encourager à changer leurs attitudes et comportements et soutenir leur femme.

Recommandations : Interventions pour soutenir l'autonomisation des AJF dans les milieux urbains en RDC

Ce rapport inclut une synthèse des données probantes internationales sur les interventions qui visent l'autonomisation économique et sociale des AJF, ainsi qu'un résumé des leçons tirées de programmes en RDC et à Kinshasa, y compris les trois mini projets pilotes mis en œuvre par La Pépinière. Cette synthèse démontre **qu'il faut une approche intégrée comprenant une combinaison d'interventions pour construire les ressources et capacités humaines, sociales et économiques d'une adolescente ou d'une jeune femme, mais aussi pour créer un environnement favorable autour d'elle.**

La théorie de changement fournie dans ce rapport, ainsi que le tableau ci-dessous, présente **les interventions que nous considérons comme un ensemble de base (« minimum package ») pour l'autonomisation sociale et économique des AJF dans les milieux urbains en RDC comme Kinshasa.** Nous estimons que la mise en œuvre de l'une ou l'autre de ces interventions en isolation, plutôt qu'en groupe, a peu de chance d'être efficace et pourrait même exposer les AJF à des représailles négatives. Au-delà, il y a d'autres interventions qui seront pertinentes pour certains milieux et certaines catégories d'AJF pour renforcer les processus de changement et augmenter la probabilité d'obtenir les résultats souhaités.

Dans l'ensemble, les interventions répertoriées dans le tableau pour renforcer les ressources et les capacités humaines et sociales visent toutes les tranches d'âge ciblées. Les interventions pour renforcer les ressources et les capacités économiques visent les groupes d'âge légalement autorisés à travailler (16-19 ans, 20-24 ans).

Les interventions ciblées sur l'environnement immédiat et structurel sont destinées aux AJF de tous les groupes d'âge. L'expérience des programmes en RDC montre que les normes sexuées sont très enracinées et **qu'il faut travailler à long terme et de manière holistique pour changer les normes négatives** entourant les questions de genre, de SSR, et de VBG, ainsi que les attitudes négatives envers les AJF. Dans certains programmes destinés aux AJF en RDC, il y a aussi eu des exemples de jalousie et de représailles, surtout de la part des AJH, qui se sentent exclus. **Il faut donc adopter des stratégies pour intégrer les AJH de la communauté, le mari ou compagnon des AJF mariées, les parents et les autres personnes influentes autour de l'AJF,** à la fois pour éviter les représailles et pour soutenir l'autonomisation des AJF

Dans tous les cas, pour développer un programme spécifique à Kinshasa ou dans un autre milieu en RDC, **il faudrait toujours partir d'une analyse situationnelle des catégories d'AJF visées et développer la combinaison d'interventions les plus pertinentes pour elles.**

Type d'intervention	Interventions essentielles (« minimum package »)	Interventions optionnelles (pour les catégories spécifiques d'AJF)
Les interventions pour développer les ressources et capacités humaines des AJF	<ul style="list-style-type: none"> La prestation de services, d'informations et de produits de santé sexuelle et reproductive (SSR) 	<ul style="list-style-type: none"> Le soutien psychosocial La scolarisation primaire, secondaire et de rattrapage de qualité
Les interventions pour développer les ressources et les capacités sociales des AJF	<ul style="list-style-type: none"> La formation en compétences de vie Le mentorat et les « femmes modèles » 	<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des réseaux sociaux de pairs
Les interventions pour développer les ressources et capacités économiques des AJF	<ul style="list-style-type: none"> Le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) des AJF L'accès au crédit et à l'épargne La formation et le mentorat en affaires, gestion, finances 	<ul style="list-style-type: none"> La formation professionnelle
Les interventions pour créer un environnement favorable immédiat autour des AJF	Interventions pour transformer les attitudes et normes sexospécifiques des personnes suivantes pour qu'elles soient positives et pour assurer qu'elles aient le soutien de leurs proches :	Interventions pour transformer les attitudes et normes sexospécifiques des personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Les personnes influentes La communauté locale

	<ul style="list-style-type: none"> • Ses parents ou tuteurs et d'autres membres de la famille proche • Son mari ou compagnon • Les garçons et les hommes de son entourage 	
<p>Les interventions pour créer un environnement structurel plus large favorable aux AJF¹⁶</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir et répondre à la violence faite aux AJF* 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois pour les jeunes et informations sur l'emploi • Plaidoyer, changement et mise en œuvre de lois et politiques proégalité entre les genres • Renforcement des services de base qui répondent aux besoins des AJF

¹⁶ La base de données probantes est très limitée concernant les changements de politiques et lois prioritaires pour des contextes donnés, et les moyens à adopter pour les catalyser.